

Conseil de développement

Bureau du Conseil de développement Lundi 24 février 2020 à 18h30 (locaux du SM SCoT Grand Rovaltain) RELEVE DE DECISIONS

Présents

DOPPEL Jeanine, GRUAT Cécile, PELLETIER Christophe, RICOMARD Jean-Claude, SGRO Nicole, SAROUL Gilles, TOUMANI David.

Assistait : MERLOZ Frédéric (Chargé de mission).

<u>Excusés</u>: BEN MAIMOUN Soumaya, DUREAU Etienne, FERET Michel, GAGNAIRE Patrick, LAVAYSSIÈRE Claire.

Désignation du secrétaire de séance : DOPPEL Jeanine

1) Point d'actualité

a. Rencontre Valence Romans Agglo (19/12)

Gilles Saroul, Président de la formation territoriale de Valence Romans Agglo a rencontré le 18 décembre 2019 le Président, les Vice-Présidents et Conseillers délégués de Valence Romans Agglo pour leur présenter et échanger sur les préconisations issues des rapports validés en Assemblée plénière du 2 décembre 2019. Les élus ont montré leur intérêt sur l'ensemble des sujets présentés, particulièrement sur le bien vivre, l'agriculture et la mobilité. Les élus ont rappelé la nécessité de bien faire le lien avec les actions et projets en cours des collectivités sur les thématiques des auto saisines du Codev.

b. Retour sur la soirée habitat inclusif (13/02)

85 personnes (élus, associations, professionnels de la santé, du logement ou du handicap) ont participé à la rencontre organisée par l'atelier « bien vivre dans le Grand Rovaltain »¹. Des actes de la soirée « habitat inclusif » seront réalisés pour être diffusés.

La réussite de cet événement montre qu'il y a un espace à prendre pour le Conseil de développement sur ce type d'actions. David Toumani propose de le dupliquer sur d'autres thématiques (innovation, agriculture, etc.), en s'appuyant notamment sur les ressources locales.

c. Avancée du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) d'ARCHE Agglo, lancement du PCAET de Rhône Crussol

Le Conseil Communautaire d'ARCHE Agglo a arrêté son PCAET le 22 janvier. Il comporte 48 actions. Il a été transmis aux services de l'Etat (DREAL) pour obtenir l'avis de l'Autorité Environnementale (3mois d'instruction) puis de la Région AURA et de la DDT (2 mois d'instruction). L'avis du Codev - formation territoriale d'Arche Agglo - est attendu avant la concertation du public soit entre mai et juillet 2020.

¹ <u>Interventions de la soirée</u>: Madame **Zhour NICOLLET**, Directrice de la délégation départementale de de la Drôme et Madame **Laëtitia MOREL**, Cheffe de pôle autonomie à la délégation départementale de la Drôme de **l'Agence Régionale de Santé**.

Madame Françoise CHAZAL, Conseillère départementale déléguée en charge aux personnes âgées et au handicap de la Drôme et Monsieur Bruno TALLARON, Directeur adjoint de la Maison Départementale de l'Autonomie de la Drôme,

⁻ pour présenter le cadre général, le contexte réglementaire et les modalités de mise en œuvre ; Madame **Anne CHATANAY-BROSSET**, Responsable du Pôle Gestion Locative Sociale et Monsieur **Stéphane GIROUD GARAMPON**, Responsable du Pôle Technique de **SOLIHA Drôme**,

Monsieur Fabrice LARUE, Maire de Clérieux, Vice-Président de Valence Romans Agglo et Vice-Président du Syndicat Mixte du SCoT Grand Rovaltain,

⁻ pour présenter trois projets du territoire (la Petite Auberge à Valence, l'opération séniors béguinage et le projet de logements inclusifs à Clérieux).



Conseil de développement

La Communauté de Communes Rhône Crussol a présenté le diagnostic de son PCEAT le 11 février. Des ateliers seront organisés afin d'aboutir à un plan d'actions en fin d'année.

Frédéric MERLOZ présente les grands enjeux du diagnostic et les actions emblématiques proposées par le PCAET d'ARCHE Agglo.

Il transmettra en pièce jointe du compte rendu du Bureau :

- une synthèse du PCAET d'ARCHE Agglo, accompagnée d'une comparaison de ses fiches actions avec les fiches actions du PCAET de Valence Romans Agglo (actions similaires et différentes);
- une mise en perspective du plan d'actions avec les préconisations du Conseil de développement sur les différents sujets qui ont été abordées par le Codev (agriculture, mobilité, innovation, etc.).

d. Loi engagement et proximité (évolution des Conseils de développement)

- Désormais, les Conseils de développement sont rendus obligatoires dans les intercommunalités de plus de 50 000 habitants (20 000 habitants auparavant). En dessous de ce seuil (cas de la CC Rhône Crussol), les intercommunalités ont toutefois la possibilité de créer un Conseil de développement.
- Après chaque renouvellement général des conseils municipaux ou extension du périmètre de l'intercommunalité, le président de l'intercommunalité inscrit à l'ordre du jour de l'organe délibérant un débat et une délibération sur les conditions et modalités de consultation du conseil de développement et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de l'établissement public.
- Le législateur confirme la possibilité de mutualiser les Conseils de développement.

e. Composition Bureau Conseil de développement

Du fait de son changement de fonction, Nadine Guillemot ne fait plus parti du Bureau du Conseil de développement. Claire Lavayssière démissionne du Bureau du Conseil de développement.

2) Calendrier et plan d'actions du premier semestre 2020

Mise en valeur des livrables

David Toumani propose de mettre en valeur les réflexions du Codev par de courtes vidéos (forme et contenu à définir). C'est un projet de l'atelier « Bien Vivre dans le Grand Rovaltain ». Cela permettrait d'avoir un autre format que le rapport qui est très formel et de faire partager les travaux à un public plus large.

Partage des préconisations aux élus

Suite à l'envoi des rapports du Conseil de développement, les membres du bureau proposent de faire une restitution collective aux 3 intercommunalités du Grand Rovaltain et au Syndicat Mixte du SCoT.

Cette rencontre serait à l'initiative du Bureau Conseil de développement qui invitera les exécutifs communautaires dès qu'ils auront été installés. Elle pourrait se tenir en mai ou début juin.



Conseil de développement

Elle permettra au Conseil de développement de se présenter, d'exposer ses travaux et évoquer ses préconisations.

Il s'agira de dialoguer avec les intercommunalités et le SM Scot pour avoir leurs retours et engager éventuellement des démarches de coopération sur les préconisations du Conseil de développement.

Attractivité des 18 – 35 ans

Gilles Saroul a été sollicité par l'IUT de Valence Département Technique de communication 1^{ère} année, afin de leur proposer un sujet de TP sur plusieurs semaines. Il leur a proposé de construire le plan de communication, pour l'attractivité de notre territoire sur les 2 axes

- Cible 1 : Attractivité des 18-35 ans
- Cible 2 : Attractivité des 35-45 ans famille avec jeunes enfants

Il propose de présenter le meilleur travail au Codev ainsi et également à la commission attractivité de CEV (Collectif des Entreprises du bassin Valentinois).

La mobilité des salariés dans le Grand Rovaltain : Retour d'expérience de l'étude sur Lautagne

Gilles Saroul et Jeanine Doppel exposent l'avancée de la réflexion. L'étude sur Lautagne par Valence Romans Déplacement est achevée.

Ils souhaitent analyser les fiches actions du Plans de Déplacements Urbains (PDU) de Valence Romans Déplacement en lien avec la thématique de la mobilité des salariés, pour évaluer l'état de réalisation du PDU concernant ces actions.

3) Bilan de la première année d'existence pleine du Codev et perspective

Frédéric Merloz propose de mettre en perspective cette année et demi d'activité du Conseil de développement. Il s'agit d'apporter des préconisations aux élus qui permettraient d'alimenter le débat sur les modalités de renouvellement et d'animation du Conseil de développement.

Dans ce cadre, il questionnera les membres du Bureau sur les points suivants :

<u>Composition du Conseil de développement (piste d'élargissement et de renouvellement ?, mobilisation de nouvelles structures ?)</u>

Méthode de travail

=> Quelle manière de travailler la plus adéquate pour mobiliser les différents membres (quels outils d'animation, usage du numérique ?)

Quelles actions à privilégier (enquête, visites, consultation, partenariats, etc), pour quels résultats? Quels type de livrables à favoriser (rapport, conférence, autre) ?

Relations avec les EPCI et le SM SCoT

<u>Auto -saisines</u> (sur quels thèmes le conseil de développement pourrait se mobiliser, quels démarches à suivre?)

La réunion est close à 20h30.

Prochaine rencontre du bureau à fixer fin mars/ début avril

Jeanine DOPPEL Secrétaire de séance